



VOUS AVEZ LE BONJOUR D'ERNEST

Le Nouvion-en-Thiérache (2 900 habitants) est la patrie de l'académicien Ernest Lavisse (1842-1922). Ce fils d'épicier, qui passa dans la petite ville et ses parages bocagers une enfance

heureuse, réforma le baccalauréat et inventa le diplôme d'études supérieures. Il composa aussi les manuels d'histoire de la communale, les célèbres *Petits Lavis*. Cet écrivain haut en couleur a laissé sur son pays natal d'assez jolis mémoires (réédités par Calmann-Lévy). Il vante d'ailleurs les traditions culinaires des Nouvionnais.

Car il n'y paraît pas, à première vue, entre les rues étroites aux maisons de brique, mais Le Nouvion-en-Thiérache est une cité gastronomique. Le cidre et sa confiture, le fromage de Maroilles, la bonne viande de bœuf qui a forci dans l'herbe du bocage abondent dans les commerces de ce chef-lieu de canton dont la particularité est de promouvoir aussi le foie gras (Comté de Lalouzy).

Après la randonnée à Boué, Dorengt, Esquéhéries, par la base de loisirs de l'Astrée, la bien nommée au pays des quetschiers et des pommiers, il est de tradition au Nouvion de siffler une Folie douce. C'est un apéritif qui distille un mélange de fruits rouges et de rhubarbe. Elle s'épanouit au creux des potagers descendant en pente douce jusqu'à la Sambre.



Philippe COLLANGE

La Folie douce.

VOIR ET SAVOIR

- ✚ Église fortifiée d'Esquéhéries
- 🏰 Château du Nouvion (lieu de naissance du Comte de Paris)
- 🏰 Château 18^e (privé) à Leschelles
- 🍷 Produits du terroir : Folie douce et Comté de Lalouzy
- 🌲 Forêt du Nouvion (Queue-de-Boué)
- 🏰 Ancienne Sambre
- 🌳 Parc de l'Astrée



La Marcillette

LE NOUVION-EN-THIÉRACHE ■ ESQUÉHÉRIES ■ DORENGT
LA NEUVILLE-LÈS-DORENGT ■ BOUÉ

Accessible à tous, cette longue boucle à VTT traverse la forêt du Nouvion, la Queue-de-Boué, puis revient, par le beau village d'Esquéhéries, à la base de loisirs de l'Astrée. Attention, en période humide, certains chemins peuvent se révéler difficilement praticables.

Longueur : 24 km

Niveau physique : 2

Dénivelée : 108 m

Niveau technique : 1

Durée : 3 h 30

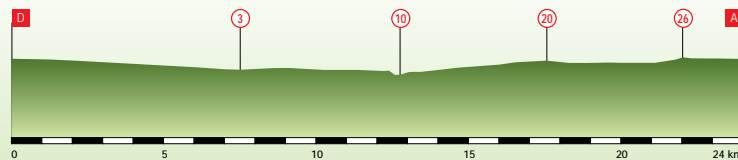
Difficultés : quelques passages boueux.

Balisateur : jaune et noir



Aux environs d'Esquéhéries.

Philippe COLLANGE





DÉPART



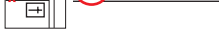
Départ du parc de l'Astrée. En sortant du Club House, rejoindre l'ancienne voie ferrée. Variante obligatoire en période de chasse (lire encadré).



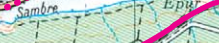
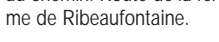
Aire de pique-nique.



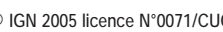
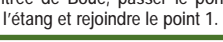
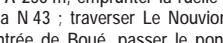
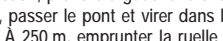
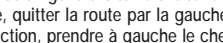
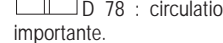
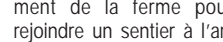
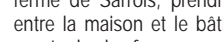
Boué.



Monument aux morts.



L'accès à la Queue-de-Boué entre D et 1 est impossible en période de chasse. L'impossibilité momentanée d'accès sera mentionnée sur des panneaux. Prendre alors la variante décrite ci-dessous.



ARRIVÉE

VARIANTE : en D, se diriger à droite vers le terrain de basket. Dans le virage, quitter la route par la gauche, longer la forêt. A l'intersection, prendre à gauche le chemin en côte. Au Nouvion, passer le pont et virer dans la ruelle à droite (chapelle). A 250 m, emprunter la ruelle à gauche, déboucher sur la N 43 ; traverser Le Nouvion, prendre à gauche. A l'entrée de Boué, passer le pont, prendre à gauche, longer l'étang et rejoindre le point 1.

